

PRESENTATION A LA PRESSE
**BILAN DE L'ACTIVITE 2011 DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT
 EN NOUVELLE-CALEDONIE**

29 février 2012

RAMADA PLAZA
 Salon Loyauté
 Baie de l'Anse Vata Nouméa



Bilan synthétique de l'année 2011 2

Les chiffres de l'AFD en Nouvelle-Calédonie en 2011 3

Appui au rééquilibrage en faveur de la Province Nord 4

Préservation de l'environnement, maîtrise de l'énergie et lutte contre le réchauffement climatique 5

Soutien à l'amélioration des services publics 6

Vos contacts à l'Agence Française de Développement 7

Contacts presse 8

développeur d'avenirs durables



BILAN SYNTHETIQUE DE L'ANNEE 2011

L'année 2011, également celle des 70 ans de l'AFD, a été exceptionnelle pour l'agence de Nouméa. Les engagements se sont élevés au niveau historique de 34 mds FCFP. Ce fort soutien à l'économie calédonienne repose tout particulièrement sur un prêt de 20,3 mds FCFP à la SMSP pour le financement de l'usine du Nord ; ce financement est le plus important jamais accordé par l'AFD dans l'Outre-mer.

Dates clés :

14 avril : Présentation et sortie de l'étude CEROM sur *Les entreprises de Nouvelle-Calédonie*

27 avril : Prêt de 1,5 md FCFP à la Ville de Nouméa pour le financement de son schéma directeur de l'assainissement

07 juillet : Prêt de 20 mds FCFP à la SMSP pour participer au financement de l'Usine du Nord et de 1,9 md FCFP pour le budget d'investissement de la Province Nord

02 novembre : Prêt de 4,8 mds FCFP pour le financement du Médipôle de Koutio

29 novembre : Lancement de l'exposition *Objectif Développement* à la Bibliothèque Bernheim à l'occasion des 70 ans de l'AFD

En dehors de cette opération, le secteur public a également largement bénéficié du soutien de l'AFD avec 12,6 mds FCFP de nouvelles opérations financées, soit 7% de plus qu'en 2010. Les prêts aux collectivités locales ont ainsi représenté 5,8 mds FCFP en 2011, afin notamment de financer les opérations relatives aux contrats de développement Etat-collectivités. Il est à noter que 50% de ces opérations concernent les Provinces Nord et Iles, répondant ainsi au souci de rééquilibrage du territoire.

Les établissements publics ont également été largement soutenus par l'AFD. Un financement d'envergure a notamment été apporté au secteur de la santé avec un prêt de 4,8 mds FCFP pour le Médipôle de Koutio, un des plus gros chantier de construction hospitalière en France.

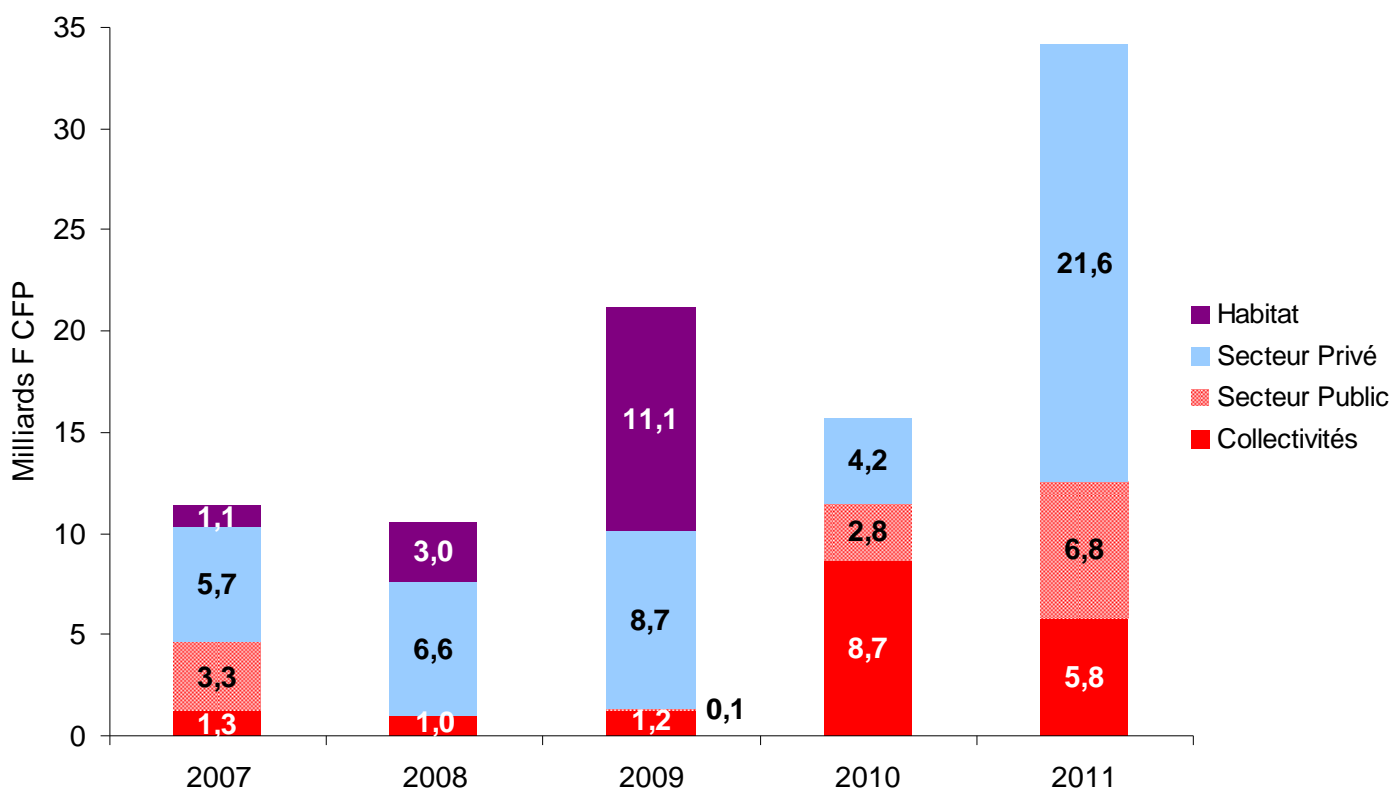
L'agence a continué d'accompagner les petites et très petites entreprises calédoniennes grâce aux avais de la SOGEFOM, fonds de garantie filiale de l'AFD, qui ont atteint 1,3 md FCFP.

L'activité de l'agence en faveur des Etats voisins du Pacifique Sud s'est concentrée sur les projets de coopération régionale (déchets, climat...) et sur les opérations en cours d'achèvement au Vanuatu, avec l'évaluation ex-post du projet d'aéroports secondaires et le renforcement de la coopération entre la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu dans le secteur agricole.

Enfin, au cours de l'année 2011, la Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC), filiale de l'AFD, a atteint le record de 880 logements livrés et poursuivi son projet d'entreprise, notamment son programme de réhabilitation de patrimoine.

LES CHIFFRES DE L'AFD EN NOUVELLE-CALÉDONIE EN 2011

L'année 2011 a été marquée par le financement de la SMSP et un soutien toujours très fort au monde public :



Plus de 30 % des interventions à des conditions bonifiées, ciblées sur le secteur public :

Milliards XPF	2007	2008	2009	2010	2011
Prêts bonifiés	6,4	6,4	6,1	13,0	10,6
Prêts aux conditions de marché	3,4	2,4	12,9	1,5	22,3
Garanties	1,6	1,8	2,2	1,2	1,3
	11,4	10,6	21,2	15,7	34,2

Pour des impacts majeurs sur le territoire :

- les retours financiers du projet d'usine du Nord vers la Province Nord, actionnaire final de la SMSP, seront sensiblement augmentés grâce au prêt de l'AFD ;
- l'amélioration du traitement des eaux usées et pluviales sera assurée grâce au financement du schéma directeur d'assainissement de la Ville de Nouméa ;
- l'ouverture de 645 lits (labellisés HQE) au sein du futur Médipôle de Koutio permettra 40 000 hospitalisations par an ;
- les lignes de crédits et de garanties de l'AFD ont bénéficié à environ 300 entreprises calédoniennes et contribué à la création de plus de 250 emplois ;
- 471 logements pour étudiants ont été livrés par la SIC en 2011.

APPUI AU REEQUILIBRAGE EN FAVEUR DE LA PROVINCE NORD

L'un des axes historiques d'intervention de l'AFD en Nouvelle-Calédonie est de contribuer au rééquilibrage économique et social. En 2011, cet engagement en faveur du rééquilibrage s'est notamment traduit par des opérations d'envergure pour accompagner le développement de la Province Nord.

L'AFD a octroyé un prêt de 20,3 mds FCFP à la SMSP pour le financement de la construction de l'usine du Nord. Dès la signature des accords de Matignon en 1988 et la décision de transférer à la Province Nord la propriété de la SMSP, l'AFD a été aux côtés de l'entreprise minière pour l'accompagner dans sa stratégie de croissance et dans son projet d'implanter une usine de nickel dans le nord. Le prêt de l'AFD doit permettre à la SMSP de contribuer au financement de ce projet de 460 mds FCFP et ainsi d'augmenter les retombées financières de l'exploitation future pour la Nouvelle-Calédonie, dans la mesure où leur redistribution dépend du montant de la participation de chaque actionnaire au financement de l'usine.

Dans la lignée de l'accord de partenariat signé fin 2009, l'agence a continué d'appuyer le développement de la Province Nord grâce à un prêt de 1,9 md FCFP pour financer son programme d'investissements. La mise en place de ce prêt a été l'occasion de mener un dialogue approfondi sur la gestion financière de la collectivité et la définition de son Plan Pluriannuel d'Investissement. 2011 aura de plus permis de lancer les études prévues par l'accord de partenariat, avec notamment :

- un appui technique de l'AFD sur la rénovation de la stratégie de développement local de la Province et le financement d'une analyse comparée des problématiques foncières de la région ;
- le financement d'une étude de diagnostic et recommandations sur les internats provinciaux ;
- le financement d'une consultation juridique pour la mise en place d'une structure pérenne de financement de la restauration, de la protection et de la valorisation de l'environnement.

Au total, 45% des interventions de l'Agence en faveur des collectivités locales ont été faites en faveur du Nord. L'Agence a ainsi accompagné les budgets d'investissements des communes de Ouégoa, Poum, Ponérihouen, Voh, Koné, Touho et Poindimié. Une attention particulière a également été apportée au renforcement de la qualité de vie des populations du Nord ; un prêt a été ainsi accordé au syndicat intercommunal réunissant les communes de Touho et de Poindimié, le SIVU TIPEEP, pour créer une installation de stockage des déchets.

En incluant l'opération exceptionnelle de la SMSP et les appuis nombreux du fonds de garantie SOGEFOM, ce sont 70% des financements de l'AFD qui se sont orientés vers le Nord en 2011.

PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, MAITRISE DE L'ENERGIE ET LUTTE CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La préservation de l'environnement est un axe stratégie de l'Agence Française de Développement. Il se décline au niveau global dans la lutte contre le changement climatique ou de protection de la biodiversité et au niveau local pour le bénéfice direct des populations. L'Agence accompagne les entreprises et le secteur public sur ces questions en Nouvelle Calédonie et dans les pays du Pacifique Sud.

En 2011, le dispositif GRAINE, qui encourage les entreprises à engager des investissements destinés à limiter l'impact de leurs activités sur l'environnement et à réduire leur facture énergétique, a approuvé 17 projets, permettant ainsi à leurs promoteurs de bénéficier auprès des banques calédoniennes de 539 millions FCFP de prêts bonifiés. L'assiette d'investissement éligible au PEME a été élargie en 2011 afin de faciliter l'utilisation du dispositif par les TPE et PME : l'entreprise peut désormais bénéficier d'un prêt bonifié allant jusqu'à 20 millions FCFP pour financer l'ensemble de son programme d'investissement dès lors que celui-ci comporte un volet environnemental. L'enveloppe maximale de financement d'un investissement à vocation uniquement environnementale ou de maîtrise de l'énergie demeure fixée à 60 millions FCFP par projet.

L'AFD a poursuivi son partenariat avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dans son « Schéma Energie Climat » lancé en avril 2010. Parmi les différents points d'application de l'accord, le financement en faveur de l'électrification rurale octroyé en 2010 a été mis en œuvre, ainsi que l'évaluation rétrospective du Fonds d'Electrification Rurale qui a été menée fin 2011, en étroite collaboration avec les services concernés du gouvernement (DIMENC).



L'activité régionale de l'agence s'est concentrée plus particulièrement sur les initiatives en faveur de l'environnement et du climat. L'Initiative Déchets du PROE (Programme Régional Océanien de l'Environnement) a été mise en œuvre avec le lancement d'une étude sur la stratégie d'intervention et la réalisation de premières opérations. Par ailleurs, le partenariat avec la Commission du Pacifique Sud s'est développé autour de trois axes de travail : (i) la conduite des études de capitalisation et d'évaluation ex-post du projet CRISP (valorisation des récifs coralliens), (ii) l'instruction d'un nouveau projet de protection des écosystèmes marins et côtiers sur quatre géographies de la région incluant la Nouvelle-Calédonie (projet RESCCUE), et (iii) la mise en place d'un fonds régional doté de 23,9 millions FCFP pour les actions de coopération ou d'intégration régionale.

SOUTIEN A L'AMELIORATION DES SERVICES PUBLICS

La croissance démographique rapide de la Nouvelle-Calédonie génère des besoins importants en matière d'aménagement et de services publics. L'AFD consacre une partie importante de ses ressources à soutenir les collectivités et leurs opérateurs dans leurs politiques, afin d'améliorer l'accès et la qualité de ces services.

L'AFD demeure en 2011 le premier partenaire financier des communes. Quinze des trente-trois communes calédoniennes ont bénéficié d'un prêt de l'AFD, dont douze hors du Grand Nouméa, pour un montant total de 3,9 mds FCFP. Ces prêts se sont généralement accompagnés d'un appui à la programmation pluriannuelle des investissements, en particulier dans les domaines de l'assainissement, de l'éducation et des déchets. Un financement a également été octroyé pour la première fois au syndicat intercommunal SIVU TIPEEP réunissant les communes de Touho et de Poindimié, pour la création d'une installation de stockage des déchets.

L'Agence a poursuivi ses actions en faveur de l'assainissement. Ayant fortement contribué au lancement de l'Initiative Assainissement en 2009, l'AFD a accompagné le gouvernement et les collectivités durant ces trois dernières années dans la réflexion sur la constitution d'un Organisme Partenarial de l'Assainissement en Nouvelle-Calédonie (OPANC). Cet organisme se verrait confier une triple mission de pilotage de la programmation des investissements des collectivités en matière d'assainissement collectif et non collectif, de financement des investissements et d'assistance technique aux communes. L'agence a par ailleurs octroyé un prêt de 1,5 md FCFP à la commune de Nouméa pour financer la mise en œuvre de la première phase de son Schéma directeur de l'assainissement.

L'AFD s'implique également fortement dans l'amélioration du système calédonien de santé. Elle a accordé en 2011 un premier prêt de 4,8 mds FCFP pour le projet de reconstruction du Centre Hospitalier Territorial au sein du Médipôle de Koutio. Cette nouvelle infrastructure regroupera sur un site unique des institutions publiques et privées. A terme, l'établissement de 645 lits (labellisé HQE) permettra 40 000 hospitalisations par an. Il sera composé de 8 salles d'opération, une halle opératoire de quatre postes et douze tables (permettant plusieurs interventions simultanées) et deux salles de coronarographie.



VOS CONTACTS A L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

Pour vos besoins d'analyse ou d'interviews, vous pouvez contacter les personnes suivantes en fonction des thématiques qui vous intéressent :

Jean-Yves CLAVEL, *Directeur de l'Agence de Nouméa*

Contact: 24 26 02 – Email : claveljy@afd.fr

Dominique HAUTBERGUE, *Directeur Adjoint*

- Etats du Pacifique Sud, Wallis et Futuna
- Biodiversité – Climat
- Logement social
- Politique de la ville – Aménagement

Contact: 24 26 08 – Email : hautbergued@afd.fr

Virginie DELISEE PIZZO, *Chargée de mission Secteur Public*

- Finances publiques
- Collectivités locales
- Hôpitaux
- Eau et assainissement
- Energie
- Transports
- Environnement / Biodiversité

Contact : 24 26 07 – Email : delisee-pizzov@afd.fr

Laurent BIDDISCOMBE, *Chargé de mission Secteur Privé*

- Macroéconomie
- Fiscalité
- Secteur minier
- Entreprises
- Secteur bancaire

Contact : 24 48 90 – Email : biddiscombel@afd.fr

CONTACTS PRESSE

Agence régionale de l'Agence Française de Développement à Nouméa
Nouvelle-Calédonie / Wallis et Futuna / Vanuatu

Tel : 24.26.00

Fax : 28.24.13

afdnoumea@afd.fr

Laurent BIDDISCOMBE, responsable communication :

24 48 90

biddiscombel@afd.fr

Vanessa ROUBIO, chargée de communication :

24 48 90

roubiov@afd.fr

développeur d'avenir durables

L'Agence Française de Développement en Nouvelle-Calédonie

L'AFD promeut le développement endogène de l'Outre-mer autour de quatre thématiques : (i) le logement et l'aménagement urbain, (ii) l'appui au secteur privé, (iii) l'investissement des collectivités locales en ciblant prioritairement l'environnement et la cohésion sociale et (iv) l'insertion des économies locales dans leur environnement régional.

Premier financeur des collectivités, l'appui de l'AFD en Nouvelle-Calédonie porte surtout sur les secteurs environnementaux et sociaux, œuvrant ainsi en faveur du rééquilibrage. Elle accompagne la mise en œuvre des politiques publiques et cherche à améliorer la qualité de vie des populations en milieu urbain.

L'AFD favorise le développement du secteur privé en mettant à disposition des banques les moyens de financer l'investissement des entreprises, que ce soit par le Prêt Environnement et Maîtrise de l'Energie (PEME) ou le dispositif de garanties bancaires SOGEFOM.

L'agence régionale de Nouvelle-Calédonie a également compétence sur Wallis et Futuna et les petits Etats insulaires du Pacifique Sud. Dans la dynamique des sommets France-Océanie, l'AFD appuie des initiatives régionales de développement économique et social durable.